

Lausanne, le 7 janvier 2024

Communiqué de presse

Ouverture de la Permanence Info-Conseil Racisme (PICR) du CSP Vaud pour les régions du Jura-Nord vaudois et la Broye-Vully

Le CSP Vaud a le plaisir d'annoncer l'ouverture, dès le 10 janvier 2025, de la nouvelle **Permanence Info-Conseil Racisme (PICR)** à Yverdon-les-Bains. Ce service est destiné aux personnes ayant été victimes ou témoins d'un acte de discrimination raciale dans les régions du Jura-Nord vaudois ou de la Broye-Vully,

La PICR, soutenue par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), a pour mission d'offrir un espace d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour lutter contre les discriminations liées à l'origine, à l'ethnie ou à la religion. Le service est gratuit et confidentiel, accessible à toute personne confrontée à des situations de discrimination raciale. Elle vient ainsi renforcer le dispositif cantonal déjà mis en place dans la lutte contre les discriminations raciales.

Services proposés

La PICR propose une gamme de services pour répondre aux besoins des personnes concernées :

- Accueil, écoute et orientation lors de permanences téléphoniques et en présentiel
- Intervention : Conciliation entre les personnes en situation de discrimination et les personnes impliquées.
- Conseil dans les démarches : Aide pour comprendre et faire valoir ses droits, accompagnement dans les démarches que la personne souhaite entreprendre.

Les permanences auront lieu chaque vendredi, selon les modalités suivantes :

- **Permanence téléphonique** (021 577 66 60) : Vendredi de 10h00 à 11h30.
- **Permanence en présentiel sans rendez-vous** : Vendredi de 12h30 à 14h00.
- **Lieu** : CSP Vaud - Pôle social, Quai de la Thièle 3, 1400 Yverdon-les-Bains.

Un projet pilote en collaboration avec le BCI

Un rapport publié en 2024 par le Service de lutte contre le racisme du Département fédéral de l'intérieur révèle que 17% de la population en Suisse déclare avoir subi des discriminations raciales lors des cinq dernières années. Agir contre les discriminations raciales qu'elles soient directes ou indirectes, structurelles ou encore institutionnelles est dès lors une nécessité pour bâtir une cohésion sociale inclusive.

Fort de 60 ans de compétences acquises à travers le développement de son action sociale, le CSP Vaud s'est forgé une expertise solide dans les questions d'intégration ainsi que dans l'accès et la défense des droits de la population. Cette nouvelle permanence marque un pas important pour le CSP Vaud, qui s'engage à étendre ses services dans la lutte contre les discriminations raciales. En se positionnant sur ce nouveau champ d'action, le CSP Vaud affirme sa volonté de renforcer la justice sociale et de promouvoir le vivre-ensemble.

La PICR s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique cantonale vaudoise de prévention du racisme, pilotée par le BCI. En complément des deux permanences existantes, elle vient consolider le dispositif en faveur de l'égalité des chances et de la cohésion sociale en offrant un soutien de proximité accru aux personnes victimes ou témoins de discriminations raciales.

Pour plus d'informations :

- CSP Vaud

Bastienne Joerchel, Directrice, bastienne.joerchel@csp-vd.ch, T 021 560 60 59 / 079 445 94 87

Samson Yemane, Coordinateur de lutte contre le racisme et les discriminations, samson.yemane@csp-vd.ch,
T 021 560 60 14 ou 079 269 93 60

Toutes les informations mises à jour sont disponibles sur notre site internet :

<https://csp.ch/vaud/services/questions-de-racisme/>

- État de Vaud, Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)

Bureau Cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme

Amina Benkais-Benbrahim, Déléguée à l'intégration, T 079 941 06 87

www.vd.ch/integration

Personne de contact pour le suivi des médias :

Nour El Mesbahi, Responsable de la communication et de la recherche de fonds du CSP Vaud,
nour.elmesbahi@csp-vd.ch, T 021 560 60 73